



CC des Vaux d'Yonne (Siren : 245801014)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Clamecy
Arrondissement	Clamecy
Département	Nièvre
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/12/1992
Date d'effet	01/01/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Mme Claudine BOISORIEUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	19 bis rue des Moulins
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	58500 CLAMECY
Téléphone	03 86 27 12 65
Fax	03 86 27 10 82
Courriel	C.C.V.Y@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et avec fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 929
Densité moyenne	40,45

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
58	Armes (215800111)	312
58	Billy-sur-Oisy (215800327)	407
58	Breugnon (215800384)	182
58	Brèves (215800392)	291
58	Chevroches (215800731)	137
58	Clamecy (215800798)	4 365
58	Dornecy (215801036)	544
58	Oisy (215801986)	360
58	Ouagne (215802000)	165
58	Rix (215802224)	180
58	Surgy (215802828)	437
58	Trucy-l'Orgueilleux (215802992)	237
58	Villiers-sur-Yonne (215803123)	312

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 11

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies <i>Elaboration, suivi de zones de développement éolien, mise en œuvre des projets relatifs à l'éolien et généralement, de toutes actions concernant les projets éoliens (l'EPCI se substitue à ses communes membres pour percevoir la taxe professionnelle afférente aux éoliennes implantées sur leur territoire). Une attribution de compensation des éventuels impacts environnementaux liés aux installations éoliennes est versée à la ou aux communes dont tout ou partie du territoire est situé à l'intérieur de la zone de développement éolien.</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Sanitaires et social
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement et aménagement social et culturel**- Activités culturelles ou socioculturelles**

Enseignement de la musique et de la danse. Organisation, participation à des événements culturels ou sportifs de rayonnement communautaire et à vocation départementale, régionale ou nationale.

Aménagement de l'espace**- Plans locaux d'urbanisme**

Etudes d'aide à l'urbanisme : - révision des POS et des cartes communales, - élaboration et révision des cartes communales et PLU

- Constitution de réserves foncières**Développement touristique****- Tourisme**

Actions de développement touristique : Missions de service public du tourisme : accueil, information des visiteurs, promotion et animation touristique communautaire. Etude, réalisation et entretien d'équipements ou d'aménagements collectifs d'intérêt communautaire et aménagement de sentiers et circuits à thème d'intérêt communautaire : création, entretien (débroussaillage et élagage) et signalisation : sont d'intérêt communautaire, les équipements, les aménagements, les sentiers et les circuits à thème qui réunissent au moins trois des critères suivants : - participer au développement ou à la promotion d'un équipement ou d'un site communautaire ; - contribuer à l'amélioration de l'accueil et/ou à l'animation touristique au sein de la communauté ; - avoir au moins un rayonnement départemental ; - être un aménagement que l'on ne retrouve pas dans toutes les communes de la communauté de communes ; - développer et diffuser une identité commune aux communes membres de la communauté de communes.

Logement et habitat**- Programme local de l'habitat**

Etude, réalisation et entretien d'équipements ou d'aménagements collectifs d'intérêt communautaire et aménagement de sentiers et circuits à thème d'intérêt communautaire : création, entretien (débroussaillage et élagage) et signalisation : sont d'intérêt communautaire, les équipements, les aménagements, les sentiers et les circuits à thème qui réunissent au moins trois des critères suivants : - participer au développement ou à la promotion d'un équipement ou d'un site communautaire ; - contribuer à l'amélioration de l'accueil et/ou à l'animation touristique au sein de la communauté ; - avoir au moins un rayonnement départemental ; - être un aménagement que l'on ne retrouve pas dans toutes les communes de la communauté de communes ; - développer et diffuser une identité commune aux communes membres de la communauté de communes.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
58	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE, D'EQUIPEMENT et D'ENVIRONNEMENT DE LA NIEVRE (SIEEEN) (255801185)	SM ouvert	224 349
58	SIVOM DU CANTON DE CLAMECY (245800594)	SM fermé	8 169

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)